

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18/04/2016**

**Présents** : Claude LAFFONTA, Jérôme CHALAN, Jean-Luc LAFFONTA , Gérard GUIRETTE, Pascal FONTAGNERE, Suzanne CARDEILHAC, Emanüelle BOURNONVILLE, Raphael LANCIANO, Marylise SALVADOR, Annie MAILLARD, Marie-Christine CASAUS.

### **Ordre du jour** :

- 1 – Approbation des comptes administratifs.
- 2 – Approbation des comptes de gestion.
- 3 – Vote du budget 2016.
- 4 – Vote des taux de fiscalité.
- 5 – Elargissement du bureau du conseil municipal.
- 6 – Questions diverses.

### **1 – Approbation des comptes administratifs:**

- L'excédent global s'élève à + 804 106,80 € non compris les restes à réaliser (en dépenses et en recettes) qui concernent les opérations terminées mais non soldées ou en cours d'achèvement.

### **2 – Approbation des comptes des gestion (trésorier):**

Le résultat est identique à la présentation ci-dessus soit : + 804 106,80 €

### **3 – Vote du budget 2016.**

#### a) Budget principal :

Fonctionnement : 518 815 €

dont en dépenses : 35 437 € de fiscalité réservée à un fonds de solidarité (FNGIR).  
329 474 € de virement à la section investissement.

Investissement : 817 534 €

Les principaux investissements prévus sont le démarrage des travaux de la nouvelle mairie, la réalisation d'un aménagement paysager (rues de l'Eglise et de l'Abbaye), l'achèvement de l'aménagement et sécurisation des abords de la place de l'Eglise (début 2016), la réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche de l'aménagement du clocher (chapiteaux...).

#### b) Budget logement :

Fonctionnement : 115 981 €

dont en dépenses : 85 408 € de virement à la section investissement.

Investissement : 106 036 €

Montant qui comprend le remboursement du capital de la dette, le reversement de TVA et des provisions pour d'éventuels travaux.

#### c) Budget eau :

Globalement le budget s'élève à 72 425 € en faisant abstraction des doubles comptes. Il inclut, pour répondre à des obligations réglementaires, une provision pour travaux à réaliser sur le moyen terme et l'amortissement des investissements réalisés antérieurement.

### **4 – Vote des taux de fiscalité.**

Les taux de fiscalité ne subissent pas de modification par rapport à 2015.

Taxe habitation : 12,12 %

Taxe foncière bâti : 5,57 %

Taxe foncière non bâti : 22,89 %

CFE : 19,35 %

### **5 – Elargissement du bureau du conseil municipal.**

Sur proposition de M. le Maire il a été décidé d'élargir le bureau du conseil municipal à 4 membres (Maire, deux Adjoints et une Déléguée).

Mme SALVADOR Marylise devient déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- domaine d'animation et de coordination des associations dans le cadre des manifestations proposées.
- domaine de la communication (secrétariat des conseils municipaux, comptes-rendus, bulletin municipal, flash info, site...)
- domaine des archives et du classement en liaison avec la secrétaire de mairie en vue du déménagement de la mairie et de la nouvelle organisation à mettre en place.

### **6 – Questions diverses :**

- Itinéraires de randonnées :

A la demande de la Fédération Française de Randonnée, le parcours du GR101 se trouve modifié sur le territoire de la commune. Cette modification se justifie par le double souci de raccourcir l'itinéraire pour randonneurs et pèlerins, et surtout de les amener à passer par Larreule, afin qu'ils puissent apprécier son patrimoine.

